



Problemes de dates de paiements repetitifs

Par **virginie**, le **20/05/2009** à **16:42**

Bonjour,rnrnNous sommes en formation rémunérée par l'ASP (ex CNASEA). nous sommes dans un centre de reconversion professionnelle et sommes rentrés le 30 mars 2009.rnNous avons touché 1 mois de salaire le 19 mai 2009 !!!rnrnLes agios s'accumulent, le frigo se vide et, les factures virent au rouge...rnrnY a t il une loi pour imposer à l'ASP de nous payer en temps et en heure ?rnLes dossiers sont complets.rnL'excuse qui nous a été donné, c'est qu'étant des stagiaires rentrant il fallait du temps pour consulter et traiter les dossiers. Pour ma part j'ai eu la réponse d'acceptation 1 semaine après avec le montant mensuel que je dois toucher.rnJ'en ai ras le bol de m'entendre dire que de plus le mois de mai est un mois "férié".rnMes anciens patrons méritent alors un coup de chapeau pour avoir pu nous régler nos salaires les premières semaines des mois de mai passés.Même l'assedic y arrive !!!!rnrnDites moi que je peux faire bouger les choses car comme dirait l'autre " CA M'ENERVE !!!!..... OH OUI, CA M'ENERVE."rnMERCI pour votre éventuelle réponse.rnVIRGINIE LA DESESPEREE

Par **MARIE13**, le **27/05/2009** à **13:28**

bonjour, rnrnRassure toi je suis quasiment dans le meme cas que toi en ce moment ! rnMoi j'étais en contrat d'apprentissage deuis septembre 2008 dans une entreprise .. et tout les mois il fallait que je demande ma paye puisque toujours en retard !!! J'ai donc démissionnée et quitter l'entreprise fin Avril: je pouvais plus continuer comme ca !! Comme tu di ==> Les agios s'accumule et le frigo de vide !!!! rnA l'heure d'aujourd'hui j'attens toujours ma paye du mois d'Avril et mon solde de tout compte ! Je l'ai donc menacer des prud'homme ! Mais rien a faire ! il retourne toujours la situation dans son sens et me dit que si je suis dans la "merde " c'est pas sa faute mais la mienne puisque g demissionnée !!!! rnEn attendant j'attend toujours mes

sous !!! rnAprès, toi aussi !! il faut que tu oses parler à ton employeur !! il sera peut-être plus
consilient que le mien !!! rnBon courage à toi !!!

Par **Visiteur**, le **27/05/2009** à **16:34**

bonjour Marie,rnrnnon ne peut pas démissionner d'un contrat d'apprentissage.rnvotre cfa ne
vous l'a pas dit ?rnrn[citation]En attendant j'attends toujours mes sous !!! [/citation]rnrnet que dit
votre patron ??

Par **MARIE13**, le **27/05/2009** à **18:40**

bonjour, rnSi nous avons fait une rupture de contrat à l'amiable sur un commun accord.

Par **Visiteur**, le **27/05/2009** à **21:05**

ok ce n'est donc pas une démission...rnrnau sujet de votre solde de tout compte ! vous
attendez toujours ??

Par **MARIE13**, le **28/05/2009** à **09:59**

Bonjour, rn rnOui j'attends toujours mon solde de tout compte et ma paye du mois d'avril !
rnQuand je l'ai au téléphone il me dit qu'il me la déjà viré (ma paye).... mais J'ai toujours rien !
rnet en ce qui concerne mon solde de tout compte ... Il me dit qu'il attend les papiers du
comptable ! Mais le comptable il a bon dos ! depuis septembre à chaque fois qu'il y a un
problème c'est toujours le comptable !!!

Par **Visiteur**, le **28/05/2009** à **11:35**

bonjour,rnrnvous êtes patiente !!!!! et vous pensez qu'il va vous payer bientôt ????

Par **MARIE13**, le **28/05/2009** à **11:47**

oui très patiente !!! mais là je commence à en avoir marre !! rnet je sais pas vraiment comment
faire ! je les menace o Prud'homme... Mais intimidé et il le sait !!

Par **Visiteur**, le **28/05/2009** à **12:02**

pourquoi n'allez vous pas faire un référé aux prud'hommes ???rnrnc'est gratuit et rapide.....

Par **MARIE13**, le **28/05/2009** à **12:15**

un référé ?? rnen quoi ca consiste ?

Par **Visiteur**, le **28/05/2009** à **13:41**

je vous ai envoyé un message privé.rnrndiscussion close